

Projet
pédagogique
ALP mercedes
Harmonie
2024/2025

A. DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

Environnement

La commune de Clapiers est située à 10 minutes au nord-est de Montpellier. Véritable « poumon vert » elle a su préserver son environnement naturel. Le territoire communal est entre le fleuve du Lez et un patrimoine forestier de plus de 170 hectares.

Population

Depuis 1960 la commune prend son essor pour atteindre en 2015, 5450 habitants.

Vie locale

La commune a su garder son âme de village. Une vie sereine et conviviale avec : Des aménagements regroupant toutes les générations : parc municipal, esplanade, équipements sportifs et culturels : Gymnase, salle polyvalente, l'Espace Culturel Jean Penso avec sa salle de cinéma et ses espaces mis à dispositions pour les manifestations culturelles et les associations, médiathèque, complexe de football, complexe de tennis, boulodrome, plateau sportif, parcours sportif, skate-park, city stade.

Etablissements scolaires

L'école maternelle Olympe de Gouges, l'école élémentaire Victor Hugo, le collège François Mitterrand.

Petite Enfance / Enfance-jeunesse

La structure associative multi-accueil pour les moins de 3 ans « Les Lapinous », un Relais d'Assistantes Maternelles (RAM), un Lieu d'Accueil Enfants Parents, un service Enfance avec ses accueils de loisirs municipaux (3/6 ans et 6/12 ans), un service Jeunesse (11/17 ans), un Point Information Jeunesse (PIJ).

Social, solidarité

Il existe à Clapiers, un centre communal d'action sociale et pour les aînés une maison de retraite.

La municipalité accorde beaucoup d'importance à l'éco-citoyenneté. Elle développe des actions de l'Agenda 21 avec ses mesures de développement durable, d'une façon prioritaire.

La municipalité de Clapiers œuvre énergiquement dans le développement des actions enfance-jeunesse. Elle s'est engagée à faire de Clapiers un espace d'identification pour la jeunesse afin qu'elle puisse accéder à une citoyenneté active, respectueuse des valeurs de tolérance, de respect de l'autre, de solidarité et de libre arbitre.

Ce document va présenter les orientations pédagogiques que se fixe l'équipe d'animation pour l'année scolaire 2024 / 2025. Il s'appuie sur le Projet Educatif De Territoire (PEDT).

B. OBJECTIFS DU PEDT

Soucieuse d'améliorer les services offerts à l'enfance et à la jeunesse du village, la municipalité de Clapiers souhaite développer et enrichir la qualité de l'accueil périscolaire en mettant en place un Accueil de Loisirs Périscolaire répondant aux objectifs du PEDT qui sont les suivants :

- Permettre à l'enfant de vivre un temps périscolaire et extrascolaire cohérent avec son parcours quotidien et s'enrichir de nouvelles connaissances techniques, artistiques, sportives et culturelles.
- Permettre à l'enfant de développer son autonomie, son esprit critique et d'être acteur de son loisir.
- Contribuer à sa sécurité physique, psychique et affective
- Participer à la construction individuelle de l'enfant par la vie en collectivité en privilégiant le bien être, le respect d'autrui, la mixité et la participation de tous sans distinction
- Respecter le rythme et le besoin de repos de l'enfant
- Permettre à l'enfant de vivre avec les autres (enfants/adultes) sur des rapports sains fondés sur la coopération
- S'appuyer sur les ressources humaines, socioculturelles et naturelles du village
- Sensibiliser l'enfant à son environnement dans une volonté affirmée d'éco-citoyenneté

L'ALP des mercredis est dirigé par la directrice adjointe et des animateurs, qui interviennent déjà sur les temps périscolaires.

La programmation des mercredis est inter-vacances, Les inscriptions doivent être réservées et payées en ligne sur le portail famille (<https://portail-clapiers.ciril.net>)

Le dernier délai pour l'inscription ou l'annulation est la veille avant 12 heures.

- ❖ Journée avec repas.....A partir de 7h30 jusqu'à 18h30
- ❖ Journée sans repas.....A partir de 7h30 jusqu'à 12h et de 13h30 jusqu'à 18h30
- ❖ Matin avec repas.....A partir de 7h30 jusqu'à 13h30-14h
- ❖ Matin sans repas.....A partir de 7h30 jusqu'à 12h00
- ❖ Après-midi avec repas À partir de 12H00 jusqu'à 17h00 ou 18h30
- ❖ Après-midi sans repasÀ partir de 13h30 jusqu'à 17h00 ou 18h30

Les objectifs de ce temps sont :

- Proposer des activités riches et variées en s'appuyant sur les ressources de la commune.
- Permettre à l'enfant d'être acteur des différents temps de la journée.
- D'apprendre à vivre en groupe.
- De permettre à chaque enfant de trouver sa place.
- d'accompagner la cohésion et l'intégration de chacun.

Le plan mercredi est régi par une convention appelée charte qualité Plan mercredi qui définit les obligations propres à chacune des parties.

C. LES MERCREDI PLUS EN DETAIL :

- Un programme est établi par période inter vacances par thématiques particulières. Il est mis en place par l'équipe d'animation par rapport aux objectifs pédagogiques de l'accueil en tenant compte des demandes lors des conseils d'enfants (les enfants ont la parole). Les activités proposées aux enfants, ne sont en aucun cas obligatoires. L'enfant doit être motivé par l'animateur dans le but d'apprendre une technique à son niveau, dans le cas où aucune notion de plaisir n'est ressentie par l'enfant, on ne veut pas lui imposer l'activité sous prétexte qu'elle a été prévue au programme.

- Le conseil d'enfants (en fin de journée, après le goûter) :

Mis en place de ce temps qui a pour objectif

- D'apprendre à gérer des situations de conflits entre enfants
- De leur permettre de proposer des activités.
- De développer leur esprit critique.
- Donner des responsabilités.
- D'apprendre à mieux s'exprimer pour se faire comprendre de son entourage et de poser des règles de vie à l'accueil et tout simplement lui laisser la parole pour s'exprimer.

Il peut se décliner de différente façon :

- Contenu et vécu de la journée (au niveau des activités)
- Gestion des problèmes relationnels de la journée, le cadre étant donné « On respecte les autres » « On ne tape pas » (d'autres règles peuvent être votées)
- Propositions d'activités.

Ce conseil est un outil de travail très important pour l'équipe car il permet d'évaluer d'une façon suivie les évolutions et l'investissement des enfants dans tous les domaines de la vie de l'accueil.

D. LES RELATIONS AVEC LES PARENTS.

L'équipe ALP doit être un relais entre les parents et les différents intervenants dans la journée de l'enfant. Ainsi, le matin les animateurs doivent être à l'écoute des parents pour collecter toutes les informations utiles liées à l'enfant, sur sa nuit, sa soirée passée. Ils ont à gérer les enfants fatigués, mal réveillés, les séparations difficiles et les besoins affectifs.

A midi, le relais est à assurer vis à vis des enseignants : un incident durant la récréation, un enfant patraque ou particulièrement fatigué.

A 13h45, la transition s'effectue dans le sens inverse, pour tous les faits notables, les coups de cafard, les mauvais appétits.

A la fin de la journée, les parents peuvent ainsi connaître les événements marquants de la journée de leur enfant.

E. L'EQUIPE D'ANIMATION :

L'ALP des mercredis est encadré par une Directrice titulaire du BAFD et trois animateur diplômé permanent de la structure.

F. LES OBJECTIFS DU PROJET ET LES MOYENS MIS EN PLACE:

Garantir le bien-être, la sécurité physique, affective et morale des enfants sur toute la durée des accueils.

Moyens mis en œuvre pour atteindre cet objectif :

- Faire en sorte que chaque enfant se sente comme à la maison en lui donnant autant d'affection et d'attention qu'il nous est possible et qu'il nous est permis.
- Connaissance personnalisée de chaque enfant (prénom de chacun, antécédents familiaux, problèmes de santé, possibilités et limites).
- Créer un climat de confiance afin de favoriser le dialogue et les échanges de l'enfant vers l'animateur.
- Aider l'enfant à se repérer dans le temps et l'espace, afin qu'il se sente presque comme chez lui.
- Veiller à l'intégration de chacun des enfants dans le groupe en tant qu'individu unique.

- Répondre à leurs besoins, en prenant en compte l'âge de chacun
- Etre à l'écoute de chacun.
- Faciliter la communication avec les familles si l'enfant en ressent le besoin.
- Proposer des activités adaptées à chaque groupe d'enfants
- Respecter les croyances et valeurs de chacun.
- Respecter le rythme des enfants.
- Faire attention aux punitions bêtes et méchantes (qui peuvent être vécues par les enfants comme des humiliations), y préférer les sanctions.

Favoriser l'autonomie, responsabilisation et socialisation des enfants pour en faire les citoyens de demain

Moyens mis en œuvre pour atteindre cet objectif :

- Développer l'autonomie de l'enfant en l'accompagnant dans les gestes de la vie quotidienne sur ces temps d'accueil et en amenant l'enfant à réfléchir sur l'importance de ces moments.
- Mise en place de tâches quotidiennes comme rituel d'accueil.
- Elaboration des règles de vie par les enfants eux-mêmes (guidée par l'équipe d'animation) afin d'établir avec eux un contrat moral et de les faire réfléchir sur les règles élémentaires de vie en communauté
- Etablir ces règles de vie en utilisant le moins possible les formules du types « il est interdit de » « je ne dois pas » (Utilisation lorsque la sécurité des enfants est concernée) et préférer celles du type « je peux » (exemple : « je ne dois pas casser le matériel » « je peux faire attention au matériel que j'utilise afin de pouvoir ... »).
- Axer ces règles de vie sur la notion de respect (des autres –que ce soit enfants du même groupe, d'autres groupes, des autres adultes travaillant sur le centre, pas seulement les animateurs), de soi, de l'autorité, du matériel, de l'hygiène et de l'environnement) et de politesse.
- Sensibiliser les enfants sur la préservation de l'environnement (tri-sélectif, gaspillage d'eau et d'énergie, compost...)
- Sensibiliser les enfants à la différence, au respect de cette différence (fille-garçon, petit-grand, origines ethniques, croyances, valeurs...)
- Favoriser l'entraide et la solidarité au sein du groupe
- Favoriser la mixité à tout niveau (fille-garçon, âge...)
- Faire en sorte que chaque enfant connaisse, au moins, le prénom des personnes qui sont avec lui dans le groupe

- Développer avec eux l'esprit de groupe, la cohésion (par le biais d'activité commune et de fil rouge)
- Régler les problèmes relatifs au groupe par la parole, en favorisant le débat (exemple : Lors de racisme, de rejet d'un enfant, ...)

Favoriser l'épanouissement personnel de chaque enfant

Moyens mis en œuvre pour atteindre cet objectif :

- Proposer des activités variées (créatives, sportives, logiques ou de réflexion...) afin que chaque enfant puisse se découvrir des capacités et des aptitudes dans un domaine particulier et se sente valorisé.
- Laisser aux enfants des moments libres afin qu'ils puissent développer leur imagination et qu'ils ne soient pas dans une démarche constante de « consommation ».
- Pousser les enfants à donner le meilleur d'eux-mêmes à chaque instant (au cours des jeux, de réalisation de projets)
- Donner aux enfants le goût de la découverte en les poussant à essayer ou réessayer (au niveau des activités, de la nourriture, ou dans leurs contacts avec d'autres enfants du groupe). Attention cependant à la sécurité morale et affective de chacun
- Par le biais de la réalisation de bilan sur leurs journées et/ou activités, développer leur esprit critique
- Développer chez chacun le sentiment d'estime de soi, lors de l'aboutissement de quelque chose (en veillant à finir les activités commencées avec chaque enfant)
- Valoriser les efforts et les réussites de chacun des enfants

Proposer un projet sur la joie de vivre

Moyens mis en œuvre pour atteindre cet objectif :

- Etre un animateur motivé, dynamique et en forme et souriant
- Faire partie d'une équipe d'animation soudée, heureuse de travailler ENSEMBLE et avec les enfants
- Faire entrer les enfants dans le rêve et l'imaginaire en mettant en place dès que possible des thèmes et fil rouge aux projets d'animation
- Aider et encourager les enfants à exprimer leur joie

G. L'ÉVALUATION DE NOTRE ACTION :

Le projet pédagogique ALP se veut évolutif et adaptable

L'équipe d'animation se réunit une fois par mois pour faire le point par rapport au fonctionnement, aux activités proposées, aux enfants.

Cette réunion sert à préparer de nouvelles actions et à faire remonter des thématiques qui pourront être abordé lors d'échanges de pratiques.

Des évaluations plus individuelles pourront avoir lieu, si le besoin existe, afin de recadrer le travail d'une personne en difficulté ou en perte de motivation.

Des temps de préparation pourront être mis en place pour les animateurs désireux de créer des projets d'animation ambitieux qui demande un investissement autre que celui du quotidien.

Avec les enfants

Nous devons rester à l'écoute des différents retours qu'ils pourront nous faire, de façon directe ou de par leur comportement.

L'équipe met en place des temps d'échange de parole sous forme de conseil afin de récolter les avis de chacun.

Avec les parents

L'évaluation a lieu pendant l'accueil de façon informelle lorsqu'ils viennent chercher leurs enfants et de manière formelle

Elle a lieu aussi lors de conseils d'école (CE) auxquels le Service Enfance participe.

Les comités de pilotage du PEDT permettent aussi une évaluation et un échange avec les fédérations de parents d'élèves qui en sont membres.

Enfin, la volonté de communication est affirmée et peut donner l'occasion, à tout moment, de proposer des réunions, des rencontres ou tout autre forme de possibilité d'échange.